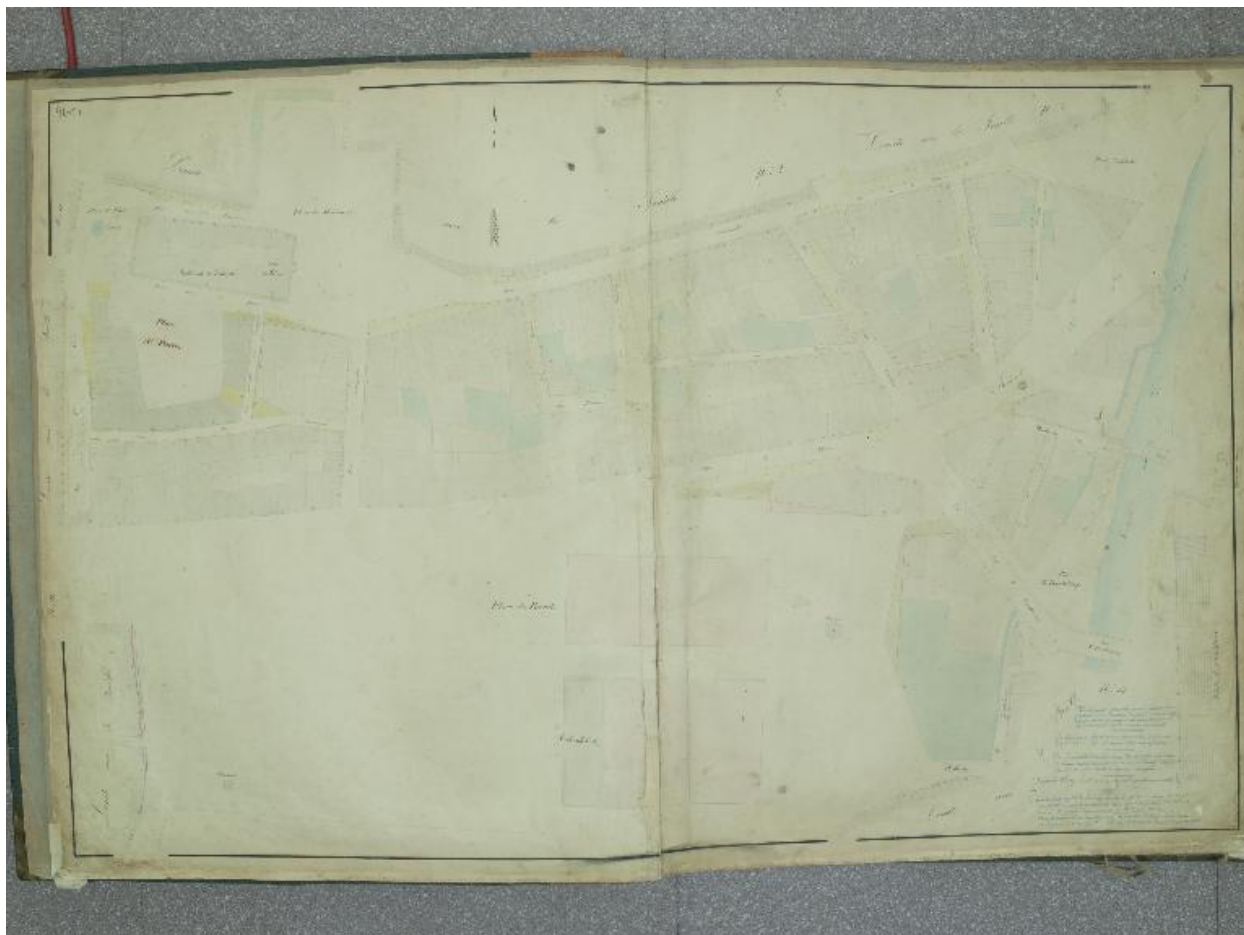




Plan d'alignement du Puy-en-Velay (Haute-Loire), 1843-1848. Feuille n°1 de l'atlas. Secteur de la mairie. En bas, à droite, mention que des modifications ont été apportées par le Conseil des bâtiments civils et adoptées par le Conseil municipal en 1845.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement du Puy-en-Velay (Haute-Loire), 1843-1944**

AC Le Puy-en-Velay. Atlas non coté. **Plan d'alignement**, par l'architecte de la ville [Breuil ?], 1843-1844, approuvé une première fois par le préfet en 1848 ; modifié jusqu'en 1944.

L'atlas est surchargé de nombreuses retombes datant de 1853, 1854...1857...1861, 1867...1881 (l'architecte de la ville est alors A. Martin) ...1925 (l'architecte de la ville est alors A. Proy)...1938, 1943 (l'architecte de la ville est alors P. Raymond).

Des modifications ont été proposées par le Conseil des bâtiments civils qui ont été adoptées par le conseil municipal le 11 février 1845.

AC Puy-en-Velay

IVR83_20134300023NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation